Zeitschrift: L'Émilie : magazine socio-culturelles
Herausgeber: Association Femmes en Suisse et le Mouvement féministe
Band: [92] (2004)
Heft: 1480

Rubrik: [Lettres à l'émilie]
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Au sujet de la pension de Ruth Metzler

Hélène Ambord
Zurich

Depuis le 10 décembre 2003, la pension adjugée à Ruth Metzler scandalise certaines personnes, certains milieux, et suscite des débats politiques. Parfois, on semble reprocher à Ruth Metzler personnellement de toucher cette très forte somme. (Bien entendu, rien de tel n'est suggéré par *l'Emilie*). Voici ce que je pense.

Ruth Metzler n'a pas demandé à partir. Les partis et les parlementaires qui ont choisi d'éjecter avant l'heure une femme jeune savaient qu'elle percevrait une pension supérieure à celle qu'elle aurait obtenue dans dix ans. Ils devaient savoir que l'éjection d'un conseiller fédéral plus âgé aurait coûté moins cher sans lui nuire le moins du monde sur le plan financier. Les partis et parlementaires en question ont passé outre ces considérations d'argent apparemment «négligeables» le 10 décembre.

Ou bien ont-ils fait le calcul et constaté que le renvoi prématuré d'une femme jeune revenait moins cher que celui d'un homme plus âgé? Dans l'affirmative, serait-ce du fait d'une inégalité de rémunération liée au sexe de la personne qui sort du Conseil fédéral? C'est peu vraisemblable. Je n'ai pas la réponse, mais je vois aucune raison de reprocher à Ruth Metzler personnellement une pension qu'elle n'a pas demandé à toucher si tôt.

Vigilence...

F. Liard
Sécleilles

Bravo! La nouvelle présentation de *l'Emille* est super! La bichromie ne dérange nullement. Par les temps qui courent, il faut faire au mieux et c'est ce que vous avez fait. Tout ce qui se passe en Suisse actuellement, côté social, politique, économique, etc., démontre amplement comment RIEN n'est jamais acquis. Certains n'hésiteraient pas, je crois, à nous mettre en tchador. Je ne pense pas spécialement aux personnes musulmanes...

Avec mes meilleures salutations.

Retour à l'âge de pierre

Irène Minder-Jeanneret
Liebefeld

Réveil douloureux: la jeune génération qui a repris le flambeau de *Femmes suisses* n'a, semble-t-il, rien d'autre à opposer au patriarcat qu'elle fustige que la lutte des sexes. Alors que la notion d'intégration est à l'honneur dans tous les secteurs d'activités humaines, on veut nous faire croire qu'une vie de couple monogame basée sur le respect, la tolérance et l'enrichissement réciproques n'est pas possible. Alors que même les dispositions révisées de 1988 du Code civil nous apprennent que le mariage se fonde sur le partage, on veut nous faire croire qu'il n'y a pas d'autres alternatives à l'« épouse de...» que la voie solitaire ponctuée de relations sans lendemain. Alors que les efforts des éléments progressistes de notre société tendent vers la reconnaissance de la complémentarité des un-e-s et des autres, les statistiques avancées dans *l'Emilie* veulent nous faire croire que le mariage, pour la femme, aboutit nécessairement à l'insatisfaction. Et si je vous répondais que dans notre monde en perpétuel changement, le couple qui dure est un havre de paix, un lieu de force et une source de bonheur à partager? Bon vent malgré tout.

Chacun des textes publié n'engagent que son auteur-e; ce n'est donc pas toute la «jeune génération» de l'Emilie *qui partage les mêmes idées, à fortiori sur un sujet aussi sensible que l'«amour». Le but de l'article en cause (l'édito de février 2004), n'était pas d'opposer au patriarcat la «lutte des sexes», ni de dire que l'amour, c'est mal ou que les hommes sont méchants, et encore moins de juger le mode de vie des unes et des autres. Il s'agissait plutôt de mettre en avant des possibles qui sont moins promus que d'autres et qui jusqu'à récemment, étaient simplement impensables. Une «vie de couple monogame basée sur le respect, la tolérance et l'enrichissement réciproques» est certainement possible et souhaitable pour certaines personnes. Hormis cette option, fortement recommandée, la «voie solitaire ponctuée de relations sans lendemain» n'est certainement pas la seule autre envisageable, même si en soi elle n'est pas condamnable, tant qu'il y a «respect, tolérance et enrichissement réciproques». En amour, il ne devrait pas y avoir de règles pré-établies et plutôt que la configuration des relations, n'est-ce pas justement les valeurs qui y sont cultivées qui en déterminent la qualité?*

A l'action!

Monique Saint-Wakker
Genève

Par rapport à votre éditorial *La Suisse en voie de développement?* (*ndlr*: *l'Emilie* de décembre 2003), ma question est la suivante: comment sait-on que c'est de «leur propre chef» que les filles «se cantonnent» aux secteurs mal rémunérés? N'est-ce pas 26 fois normal en Suisse? Concernant le débat *Faut-il casser la baraque pour faire passer le message?* (*ndlr*: *l'Emilie* de décembre 2003), je pense qu'au plan social, il faut agir comme au plan individuel: nous n'avons pas seulement le droit d'exister, mais de vivre. Des actions doivent être entreprises pour faire connaître et appliquer les lois, en or ou pas. Par exemple, toute personne née avant 1971 (soit ayant plus de 34 ans aujourd'hui) a été formée dans le système du déni des droits humains envers les femmes. Y a-t-il une formation et des moyens suffisants pour l'accès direct - et non via l'autorisation familiale ou patriarcale - des femmes à la vie sociale et à la formation?

« Pourquoi en tant qu'homme, je plaide pour la cause du féminisme? »

Daniel Gilliéron
Genève

Nous publions un texte écrit par un jeune homme qui estime que le féminisme est lancinant d'actualité. Il explique ici pourquoi selon lui c'est le cas, « même pour un homme ».

En tant qu'homme, ne devrais-je pas me réjouir de la domination masculine? N'est-il pas flatteur d'appartenir à la moitié maîtresse de l'humanité? Il n'en est rien. J'ose prétendre que dans un rapport de domination-soumission, il n'y a que des perdant-e-s. Pareille affirmation peut paraître insensée. Et pourtant, elle ne l'est pas. Tout être humain a des côtés masculins et féminins. La structure de la société en place détermine lesquels sont favorisés. A titre d'exemple, intellect et force de volonté sont considérés comme des qualités masculines, alors que l'émotivité et les sentiments sont plutôt des attributs féminins. Pour que l'être humain devienne réellement humain, il est important qu'il puisse épanouir toute sa personnalité et non pas seulement quelques

l'émilie
no 1479
Janvier-février 2004
7.50 fr.

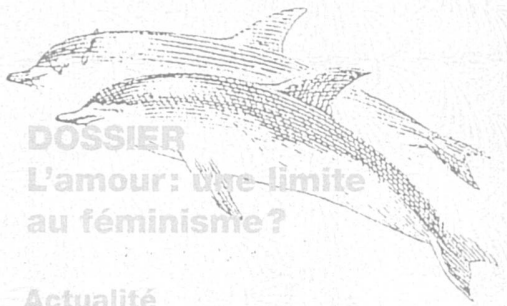

DOSSIER
L'amour: une limite au féminisme?

Actualité
Elections fédérales: réactions de féministes engagées

International
FSM à Mumbai: un autre monde sans patriarcat est-il possible?

composantes. L'optique que j'adopte ici, est celle de son développement optimal quant aux exigences de sa propre intégrité et de sa croissance intérieure. En dévalorisant les qualités dites féminines, le patriarcat a favorisé un déséquilibre ayant des répercussions sur bien d'autres domaines.

La structure patriarcale de notre société est à l'origine de bien des maux de société qui empêchent la plupart des êtres humains de devenir ce que potentiellement elles et ils pourraient être. Malheureusement, le constat suivant s'impose: le principe fondateur de la civilisation occidentale contemporaine reste le patriarcat. Celui-ci conditionne impitoyablement les rapports entre femmes et hommes, ansi que les rapports entre individus du même sexe. Qu'on le veuille ou non, il n'est guère possible d'échapper complètement à l'emprise d'un héritage vieux de quelques millénaires. En revanche, il est clair que le progrès accompli sur le chemin de l'émancipation du fardeau patriarcal varie selon les cultures, les couches socioéconomiques et selon chaque individu.

«Féminisme»: *parola non grata*

Que l'évocation du terme «féminisme» suscite, même chez les femmes, bien souvent une réaction défensive, voire hostile, montre à quel point cette notion est mal comprise. Il ne s'agit pourtant pas d'un mouvement extrémiste voulant instaurer la suprématie des femmes sur les hommes. Les féministes luttent pour une égalité authentique, qui est bien plus difficile à atteindre qu'une égalité formelle. Le concept de féminisme provoque une réaction de refoulement aussi bien chez les hommes que chez les femmes, parce que dans son esprit pur, il s'attaque aux fondements mêmes de notre modèle de civilisation prédominant qui est toujours fondé sur le patriarcat. En dépit des avancées égalitaires, le patriarcat rime avec la soumission de la nature par l'homme et l'assujettissement de la femme, avec la hiérarchie, avec l'autorité irrationnelle (fondée sur le pouvoir et non sur la compétence et la bienveillance), avec la séparation de l'intellect et des sentiments, avec l'esprit de compétition à outrance, et enfin, avec la primauté de la propriété privée.

Pourquoi les hommes ont-il voulu assujettir les femmes ? Peut-être parce qu'ils étaient envieux de ne pas posséder de productivité naturelle. Les hommes ne peuvent pas donner naissance à un enfant et leur contribution y est bien maigre. Donc ils ont eu le besoin de compenser le complexe d'infériorité qui en découlait en subjuguant les femmes et en leur montrant qu'ils étaient plus forts. Par la même occasion, la plupart des hommes montrent qu'il n'ont pas encore accédé au statut d'être humain pleinement épanoui, puisqu'ils continuent d'affectionner un lien primaire qu'on pourrait nommer «solidarité masculine» («je n'aime que ce qui m'est familier»). Bien sûr, ce n'est qu'un type de lien primaire parmi d'autres, mais comme tout lien de ce genre, il empêche que l'humanité se réconcilie avec elle-même.

Le mérite du féminisme

Qu'il s'agisse du mouvement féministe, écologique ou de n'importe quel autre mouvement militant pour un changement de la société, ceux-ci se heurtent d'abord à une forte résistance. Toutefois, c'est grâce à des individus qui n'ont pas peur de dire la vérité que l'humanité a progressé. Les suffragistes, considérées comme des folles et des hystériques à leur époque, étaient des pionnières et des visionnaires. Il faut admirer leur courage face à la répression et à l'ostracisme. Beaucoup d'acquis dans le domaine de l'égalité femme-homme qui nous paraissent aujourd'hui comme allant de soi, sont le résultat de leurs luttes. ⚭